Sport santé sur ordonnance à Magny-les-Hameaux 2023/2024

Sport santé sur ordonnance à compter du lundi 11 septembre

Vous souffrez d'une pathologie chronique, en surpoids (IMC > 30), hypertension, vous pouvez bénéficier de l'Activité Physique Adaptée permettant d'améliorer votre état de santé. A la demande de la Ville, l'IPS reconduit à Magny-les-Hameaux, l'action **"Sport santé sur ordonnance"** à compter du **lundi 11 septembre.**



Sachez que cette prise en charge non médicamenteuse débute dès **lundi 11 septembre - 14 places**.

L'Institut de promotion de la Santé SQY, en partenariat avec la commune de Magny-les-Hameaux, met en œuvre des ateliers de remise à l'activité physique à destination des personnes ayant une ou des pathologies chroniques.

Il vous suffit que votre médecin vous prescrive une ordonnance et que vous contactiez l'Institut de Promotion de la Santé au 01 30 16 17 80 pour vous inscrire et obtenir des renseignements.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines à partir de 18 ans
- Les personnes vivant avec une affection longue durée (ALD) ou une maladie chronique (ex : hypertension artérielle, diabète, obésité…), présentant des facteurs de risques (ex : surpoids…) ou un isolement social.

COMMENT PROCÉDER ?

- Contacter l'IPS pour plus d'informations sur les créneaux, les lieux disponibles et la démarche à suivre.
- Consulter votre médecin pour discuter de l'activité physique adaptée. Lui faire compléter le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.
- Inscrivez-vous à une activité physique auprès de l'IPS.*

Documents
Modèle certificat médical sept 2023
Liens utiles
Plus d'information sur le dispositif
Contact

Dans la limite des places disponibles *

Gratuit

Inscription IPS : 01 30 16 17 80

sante@sqy.fr